



**FICHE D'INSCRIPTION AU TEMPS D'ACCUEIL
POUR LES ECOLES MATERNELLES ET LE SITE RELAIS VERNE
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

ENFANT

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Nom : Prénom(s) :

Né(e) le : / / Lieu de naissance : Code Postal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ecole fréquentée en septembre 2025 : Classe :

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom : Prénom(s) :

Né(e) le : / / Lieu de naissance : Code Postal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : / / / / Tél. portable : / / / /

Mail :@.....

Employeur : Adresse :

Tél. professionnel : / / / /

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE OU EXTRASCOLAIRE (attestation à joindre)

Nom de l'assurance :

Numéro du contrat :

Merci de signaler toutes choses particulières relatives à la vie de votre enfant dans la fiche sanitaire dûment remplie à remettre aux ATSEM référents de l'accueil de votre école.

FREQUENTATION

Accueil de 7h45 jusqu'à 10 min avant le début de la classe (réservé prioritairement aux parents qui travaillent)	Accueil de 11h45 à 12h00 (réservé prioritairement aux parents qui travaillent)
Lundi ☐	Lundi ☐
Mardi ☐	Mardi ☐
Jeudi ☐	Jeudi ☐
Vendredi ☐	Vendredi ☐

La fréquentation devra être conforme à l'inscription et tout changement devra impérativement être signalé aux ATSEM référents de l'accueil.

TSVP →

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant ou à prévenir en cas d'urgence.

NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :mineur : oui/non

- ◆ *Les renseignements téléphoniques doivent être indiqués obligatoirement et sont indispensables pour vous joindre en cas d'urgence.*
- ◆ *Si une des personnes autorisées est mineure, une signature de décharge de responsabilité vous sera demandée.*

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (cf. règlement intérieur)

➤ **CONDITION D'ADMISSION**

Cet accueil est réservé prioritairement aux enfants dont les deux parents (ou le parent seul) exercent une activité professionnelle et ont un besoin de garde.

Les documents à remettre aux ATSEM référents de l'accueil sont :

- ☐ la présente fiche d'inscription (obligatoire)
- ☐ la fiche sanitaire (obligatoire)
- ☐ le ou les justificatifs de travail
- ☐ l'attestation d'assurance
- ☐ une décharge de responsabilité si l'une des personnes autorisées à venir chercher l'enfant est mineure.

➤ **ENCADREMENT**

Les enfants doivent être préalablement inscrits pour l'année scolaire.

Les enfants sont pris en charge par un personnel municipal qualifié.

➤ **CAS D'EXCLUSION**

- Le non-respect du personnel d'encadrement
- Un comportement de l'enfant qui risquerait de nuire au reste du groupe d'enfants.
- Le non respect des conditions d'inscription
- Le non respect fréquent des horaires.

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant

- demande l'inscription de mon enfant à l'accueil du matin en maternelle organisé par la Ville de Mulhouse

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la Ville à prendre, le cas échéant, toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires

- atteste avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de cet accueil.

Mulhouse, le / /

Signature(s) :